

SEANCE DU 1^{er} février 2018

Présents : Bruno CIOÉ, Jeannine FAIVRE, Pierre GILBERT, Pierre LOMBARDET, Maryse NICOD, Sylvain PAUCOD

Secrétaire : Maryse NICOD

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Numérisation des actes d'Etat Civil
- Travaux ONF

Après délibération, le Conseil accepte de rajouter ces points à l'ordre du jour

Intervention de Madame Lisa BREN – Plan de désherbage communal

Madame Lisa BREN, agent du Syndicat de la rivière d'Ain aval et de ses affluents (SR3A), anciennement SMISA, est venue présenter le nouveau plan de désherbage communal.

Election du second adjoint

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'élire un second adjoint. Après délibération, celui-ci accepte d'élire un second adjoint. Monsieur Bruno CIOE propose sa candidature, après un vote à bulletin secret, Monsieur Bruno CIOE est élu à l'unanimité au poste de second adjoint.

Monsieur Bruno CIOE aura en charge le suivi des travaux.

Monsieur le Maire explique que les adjoints perçoivent une indemnité à hauteur de 1,1 de l'indice légal 1015 soit environ 112.00 € par trimestre. Après étude et sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte de fixer l'indemnité des adjoints à hauteur de 1.5 de l'indice légal 1015 soit environ 153.13 € par trimestre.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal

FIXE l'indemnité des adjoints à 1.5 de l'indice légal 1015 à compter du 1^{er} février 2018

DEMANDE à Monsieur le Maire d'établir le budget en conséquence.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Logement Morval

• Estimations

Monsieur le Maire a demandé à Monsieur JOUFFROY, Notaire à Saint Amour, et à Monsieur Jean-François MARTY, agent immobilier sur le secteur d'effectuer une estimation du logement situé à Morval.

Monsieur JOUFFROY a estimé ce bien entre 60 000.00 et 70 000.00 €, Monsieur Jean-François MARTY a estimé ce même bien à hauteur de 78 000.00 €. Il n'a pas été fait d'estimation auprès des Domaines car depuis le 1^{er} janvier 2017 pour les communes de moins de 2000 habitants, cette démarche n'est plus nécessaire.

• Travaux

Des devis ont été demandés auprès de la Société RGV Construction pour la rénovation de la grande chambre, le montant des travaux s'élèverait à 4 926.093 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE de ne pas valider le devis de la Société RGV Construction

DECIDE de mettre en vente le logement situé sur Morval pour un montant de 78 000.00 € avec un seuil minimum de 70 000.00 €

DESIGNE Monsieur Bruno CIOE pour s'occuper des visites

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier

• Remboursement de caution

L'état de lieux de cet appartement n'apportant aucune remarque.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité

ACCEPTE de remboursement la caution à Monsieur JANIEC Cédric et Madame DEVAUX Emilie qui s'élève à 450.00 €

DIT que la somme devra être inscrite au budget 2018

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Numérisation des actes d'Etat Civil

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il convient de numériser les registres d'Etat Civil pour les conserver, il présente les devis du SIDEC et de Numérize reçu en mairie. Le coût global pour cette intervention s'élève à 1 296.60 € pour la numérisation de 2024 actes (Andelot et Morval tout confondu).

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité

ACCEPTE de numériser les actes d'Etat Civil

ACCEPTE les devis du Sidec et de Numérize pour un montant de 1296.60 €

DIT qu'il convient d'inscrire cette somme au budget communal

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier

Travaux ONF

Les devis concernant les travaux annuels de l'ONF sont présentés par Monsieur le Maire pour un montant de 1 722.60 € TTC

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité

ACCEPTE le devis proposé par l'ONF pour un montant de 1722.60 €

DIT qu'il convient d'inscrire cette somme au budget communal

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier

QUESTIONS DIVERSES

La Communauté de Communes demande de lui transmettre la liste des travaux de voirie à prévoir pour l'année 2018, le Conseil propose :

- Route de Véria
- Route d'Avenans

Ne restant plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h55